



Du 9 juillet 2025

District de Savoie de Football

B.P. N° 401 - 73004 CHAMBÉRY CEDEX

Tél : 04 79 33 84 45 ou 06 06 88 69 81

Email : district@savoie.fff.fr

Site : http://savoie.fff.fr



ENGAGEMENTS SAISON 2025/2026

ÉCHÉANCIER ENGAGEMENTS PAR FOOTCLUBS

CATÉGORIES	PRIX	DATE LIMITE
Séniors D1, D2, D3	140 €	27 juillet 2025
Séniors D4	105 €	27 juillet 2025
Séniors D5	105 €	31 août 2025
U20	26 €	27 juillet 2025
U17	26 € / par équipe	17 août 2025
U15	26 € / par équipe	17 août 2025
FÉMININES		
Championnat à 8	105 €	31 août 2025
U13 toutes catégories	Gratuit	14 septembre 2025
FUTSAL		
Championnat Séniors	105 €	31 août 2025
Coupe de Savoie (Séniors à U13)	Gratuit	23 novembre 2025
U15 à 8	26 € / par équipe	
U17 à 8	26 € / par équipe	

ENGAGEMENTS SAISON 2025/2026

FESTIVAL U13 PITCH

Gratuit

Pas de document d'engagement, les équipes engagées en championnat seront automatiquement engagées.

Une équipe par club

INSCRIPTION VIA L'APPLICATION

« FAL » (foot animation loisir)

EN DEBUT DE SAISON

U11	Gratuit	21 septembre 2025
U9	Gratuit	21 septembre 2025
U7	Gratuit	21 septembre 2025

Aucun engagement par mail ne sera traité par la commission des Jeunes.

Les désidératas sont à saisir sur FOOTCLUBS

Aucun Désidérata envoyé par mail ne sera pris en compte

SOMMAIRE

Comité Directeur page 2	Commission Fémininespages 10 à 11
Secrétariat page 3	Commission Critérium Féminin séniorspage 12
Trésorerie page 4	Commission Technique..... pages 13 à 15
Commission Sportive pages 5 à 6	Commission des Arbitrespages 16 à 18
Commission des Jeunes page 7	Commission de Disciplinepages 19 à 20
Commission des Coupespages 8 à 9	Annexes :page 21





COMITÉ DIRECTEUR

Lundi 7 juillet 2025

Note aux clubs – AG LAISSAUD

L'Assemblée Générale de début de saison, se tiendra le vendredi 29 août 2025 à LAISSAUD





SECRÉTARIAT

Réunion du Lundi 7 juillet 2025

Correspondances Reçues

Courriers reçus du 30 juin 2025 au 7 Juillet 2025

Correspondances Transmises aux Commissions suivantes

Courrier Divers :

Association futsal Rochette olympique

Commission Sportive:

COGNIN SP. - A.S. NOVALAISIE NNE - FC SUD LAC - ENT.S. DRUMETTAZ MOUXY - F.C. ST MICHEL SP. - F.C. DES BAUGES - A. PORTUGAIS CROIX ROUGE CHAMBERY - C.A. MAURIENNE F. ST JEAN DE MAURIENNE - CHALLES S.F.

Commission De Discipline :

Courrier :

C.A. MAURIENNE F. ST JEAN DE MAURIENNE - A.S. D'UGINE (2) – CHAMBERY SPORT 73

Commission Des Arbitres :

Bernard CAMUS – Hugo POINTET

Commission FAFA :

Commune du Bourget-du-Lac

Commission Des Terrains :

F. C. CHAMBOTTE

Crédit  Mutuel



TRÉSORERIE

Mercredi 9 juillet 2025

REGLEMENTS

Virements :

- | | |
|-------------------------|-------------|
| ➤ AS BRISON ST INNOCENT | 140 + 195 € |
| ➤ AS FUTSAL MOUTIERS | 335 € |

RELANCE REGLEMENTS

Sommes dues :

- | | |
|-----------|-----------|
| ➤ FC PONT | 66.73 € € |
|-----------|-----------|

Les clubs suivants sont toujours **en défaut de règlement des frais de secrétariat et cotisation, soit 335 € :**

- FC PONT
- A FUTSAL K-PUC 1 MONTMELIAN

Merci de régulariser dans les plus brefs délais.

Les clubs n'ayant pas régularisé les sommes dues ainsi que les frais de secrétariat et cotisation avant le 12 juillet 2025 seront pénalisés de - 4 points par journée de championnat sur la saison prochaine 2025 /2026.





COMMISSION SPORTIVE

Président : Jacky GACHET 06 12 22 99 82

SÉNIORS

Responsable : Cédric YSARD 07 71 01 89 31

Adjoint : Sauveur MICALLEF 06 23 06 49 93

Réunion du lundi 7 juillet 2025

Présent : Sauveur MICALLEF

Excusés : Cédric YSARD, Jacky GACHET

Le prochain FOOT SAVOIE paraîtra le 06 août 2025

COURRIERS CLUBS

A.S LA BRIDOIRE : lu et noté, en attente des engagements des clubs la commission ne peut vous répondre à votre demande.

A.S BARBERAZ : reprise activité séniors saison 2025/2026.

LAuRAFoot : lu et noté, clubs engagés district Savoie 2025/2026 Coupe de France.

CHALLES S.F : lu et noté, reçu couleurs maillots équipes 1et 2.

A.P.C.R CHAMBERY : reçu couleurs maillots équipes 1et 2.

F.C VILLARGONDRAN : reçu mail 03 juillet 2025 couleurs maillots non conforme.

ENT.S. DRUMETTAZ MOUXY : lu et noté, la commission sportive ne pourra rien faire pour votre équipe2 (une seule poule), et fera au mieux pour votre équipe3(poules géographiques).

FC VILLARGONDRAN : reçu le 07 août 2025 imprimé couleurs maillots
Manque couleur de prêt sur l'imprimé des deux équipes incomplètes !!!
Voir règlement ci- dessous



NOTES AUX CLUBS

Nous envoyer l'imprimé couleurs maillots, complété entièrement (dont couleurs de prêt) avant le 25 août 2025.

Article 24-2-5 du district de Savoie Couleurs maillots :

Le club recevant doit avoir à sa disposition avant chaque match un jeu de maillots numérotés de 1 à 14 d'une couleur différente de la leur, qu'il prêtera au club visiteur.

Les équipes devront être uniformément et décentement vêtues aux couleurs respectives de chaque club (celles déclarées dans l'annuaire du district).

Si une rencontre ne peut se jouer par infraction à ces dispositions, le club fautif aura match perdu par pénalité (1 point).

RAPPEL REGLEMENT SPORTIF

RAPPEL : les équipes qui ne repartent pas doivent obligatoirement se mettre en inactivité soit partielle, soit totale et envoyer un mail au District et à la ligue Aura.

Article 13 : La Commission Sportive fixe les dates pour engager une équipe dans une compétition.

Article 13-2-2 : Une fois le calendrier établi, aucun engagement ne sera plus accepté sauf pour le plus bas niveau du District.

Article 13-2-3 : Tout club se retirant du championnat, une fois le calendrier établi, sera amendé suivant le barème en vigueur pour la saison.

NOTES AUX CLUBS - Saison 2025/2026

Date limite d'engagement obligatoire sur Footclubs
Jusqu'au 27 juillet 2025 pour D1/ D2/ D3/ D4.

Date d'engagement pour la D5 jusqu'au 31 août 2025.

Merci de renseigner vos demandes de desideratas via Footclubs avant le 27 juillet 2025.

AUCUN DESIDERATA NON SAISI SUR FOOTCLUBS NE SERA PRIS EN CONSIDÉRATION.

Les clubs qui désirent engager une équipe en D5 pour saison 2025/2026 doivent s'engager sur Footclubs et envoyer un mail au district ou en informer un membre de la commission Sportive.

LA COMMISSION RAPPELLE QUE SEUL LES MAILS VENANT DE LA MESSAGERIE OFFICIEL DU CLUB SERONT PRIS EN COMPTE POUR LA SAISON 2025/2026. Numéro du club « 000000@laurafoot.net »

Les clubs doivent avoir deux contacts obligatoires les Week- end de journées championnat.
Renseignements à compléter via le module Footclubs (module Organisation, membre du club)

**La commission Sportive vous souhaite de bonnes vacances d'été.
Et vous donne rendez-vous le 04 août 2025**



COMMISSION DES JEUNES

Président : Jacky GACHET : 06 12 22 99 82

U20

Responsable : Alain HANS 06 28 06 72 52 / 09 81 68 31 63

Lundi 7 juillet 2025

PROGRAMMATION CHAMPIONNAT

Afin de faire une évaluation pour la saison 25/26 veuillez nous préciser les équipes qui pensent jouer la prochaine saison. « Ceci n'est pas un engagement définitif »
MERCI D'AVANCE

COURRIERS RECU

Prévisionnel équipes U 20 reçus: FC-CHAMBOTTE / ENTS-DRUMETTAZ MOUXY / JS-CHAMBERY / AS UGINE / US LA RAVOIRE / ES TARENTEISE / AIX FC

RAPPEL MANQUE ??? CHAMBERY SPORT 73 / ST BALDOPH / GAPS / UO ALBERTVILLE OU AUTRE

Engagement pour le 27 juillet 2025 au plus tard

BONNES VACANCES A TOUS.

koesio
CONNEXION MAXIMALE

Vous accompagne dans
votre transformation
numérique

Retrouvez-nous dans notre
agence de Barberaz
04 79 69 87 60
koesio.com

Impression
Gestion & datas
Informatique
Sécurité
Gestion Documentaire
Communication



COMMISSION DES COUPES

Président : Jérôme SPADA 06 76 04 25 57

Président : Jérôme SPADA 06.76.04.25.57
Membres : Ghislaine RAYNAL, Patrick JANET

Lundi 7 juillet 2025

COUPE DE FRANCE Féminines 2025-2026 ENGAGEMENTS

La Commission Régionale des Coupes informe de l'ouverture via **FOOTCLUBS** des engagements pour l'édition 2025/2026 de la Coupe de France Féminines.

► **Les clubs départementaux devront procéder à leur engagement en confirmant OBLIGATOIREMENT leur accord.**

Pour valider cet engagement, vous devez donner votre accord avant le 15 août 2025 et bien vérifier ensuite que le statut « pré-engagé » n'apparaît plus.

Si votre engagement a été effectué correctement, le statut « **engagé** » doit s'afficher.

► **Pour les nouveaux clubs ou ceux qui n'y avaient pas participé la saison 2024/2025,** vous devez vous inscrire via le menu :
« Epreuves (Championnats & Coupes) – Compétitions officielles » puis « Nouvel engagement (+) » puis « Fédération Française de Football ».

Cliquez ensuite sur la compétition pour laquelle vous souhaitez engager une équipe puis cliquez sur « Etape suivante ». Enfin, renseignez les éléments demandés (choix de l'équipe, de l'installation sportive et desideratas) puis validez l'ensemble de vos actions.

La date limite d'engagement est fixée au 15 août 2025 (dernier délai)

Droits d'engagement : 26 Euros

COUPE Nike Féminine U18 2025-2026 ENGAGEMENTS

La Commission Régionale des Coupes informe de l'ouverture via **FOOTCLUBS** des engagements pour l'édition 2025/2026 de la Coupe Nike Féminine U18.

► **Les clubs départementaux devront procéder à leur engagement en confirmant OBLIGATOIREMENT leur accord.**



Foot SAVOIE



PV N° 728 du 9 juillet 2025

Pour valider cet engagement, vous devez donner votre accord avant le 30 août 2025 et bien vérifier ensuite que le statut « pré-engagé » n'apparaît plus.

Si votre engagement a été effectué correctement, le statut « **engagé** » doit s'afficher.

- **Pour les nouveaux clubs ou ceux qui n'y avaient pas participé la saison 2024/2025**, vous devez vous inscrire via le menu :
« Epreuves (Championnats & Coupes) – Compétitions officielles » puis « Nouvel engagement (+) » puis « Fédération Française de Football ».

Cliquez ensuite sur la compétition pour laquelle vous souhaitez engager une équipe puis cliquez sur « Etape suivante ». Enfin, renseignez les éléments demandés (choix de l'équipe, de l'installation sportive et desideratas) puis validez l'ensemble de vos actions.

La date limite d'engagement est fixée au 30 août 2025 (dernier délai)

Droits d'engagement : 10 Euros

COUPE Coupe Nationale Futsal – Trophée Michel Muffat-Joly 2025-2026 ENGAGEMENTS

La Commission Régionale des Coupes informe de l'ouverture via **FOOTCLUBS des engagements pour l'édition 2025/2026 de la Coupe Nationale Futsal – Trophée Michel Muffat-Joly.**

- **Les clubs départementaux devront procéder à leur engagement en confirmant OBLIGATOIREMENT leur accord.**

Pour valider cet engagement, vous devez donner votre accord avant le 10 septembre 2025 et bien vérifier ensuite que le statut « pré-engagé » n'apparaît plus.

Si votre engagement a été effectué correctement, le statut « **engagé** » doit s'afficher.

- **Pour les nouveaux clubs ou ceux qui n'y avaient pas participé la saison 2024/2025**, vous devez vous inscrire via le menu :
« Epreuves (Championnats & Coupes) – Compétitions officielles » puis « Nouvel engagement (+) » puis « Fédération Française de Football ».

Cliquez ensuite sur la compétition pour laquelle vous souhaitez engager une équipe puis cliquez sur « Etape suivante ». Enfin, renseignez les éléments demandés (choix de l'équipe, de l'installation sportive et desideratas) puis validez l'ensemble de vos actions.

La date limite d'engagement est fixée au 10 septembre 2025 (dernier délai)

Droits d'engagement : 10 Euros



FÉMININES SÉNIORS

Président : GACHET JACKY 06 12 22 99 82

Responsable : Alain HANS 06 28 06 72 52

Lundi 7 juillet 2025

COURRIERS RECU – Prévisionnel équipe 2025 / 2026

Reçus :

- (par tél) SP MARTHOD.
- FC DES BAUGES

Afin de faire une évaluation pour la saison 25/26 veuillez nous préciser les équipes qui pensent jouer la prochaine saison. « Ceci n'est pas un engagement définitif »
MERCI D'AVANCE

ENGAGEMENT officiel : 31 août 2025 au plus tard.

Bonnes vacances à tous





Championnat interdistrict U18 F à 11 2025-2026 ENGAGEMENTS

Dans le cadre du développement de la pratique du Football à 11 au niveau des U18 F, la Commission Régionale Sportive Féminine envisage de renouveler pour la saison 2025/2026 l'organisation de championnats interdistricts en direction des U18 F.

Ces interdistricts sont considérés comme des épreuves Départementales et déboucheront sur des accessions au niveau Régional (R2).

Ils sont ouverts aux licenciées U18F, U17F, U16F et U15F (à hauteur de 3 dûment surclassées). Les ententes et les groupements sont admis.

Les clubs ont la possibilité jusqu'au 23 août 2025 d'inscrire une équipe U18F en adressant un mail au district : district@savoie.fff.fr





CRITERIUM FEMININ SENIORS

Président : GACHET JACKY 06 12 22 99 82

Responsable : Gaëlle MICHAUT 06 18 23 06 75

Lundi 7 juillet 2025

NOTE AUX CLUBS

Le district reconduit la saison prochaine le critérium loisir féminin. Les clubs intéressés peuvent d'ores et déjà se faire connaître. Une réunion sera organisée à la rentrée.





COMMISSION TECHNIQUE

Mercredi 9 juillet 2025

Contacts :

Julien TRANCHANT - CTF : 06 28 94 53 98 - jtranchant@savoie.fff.fr

Edouard FROGER - CDFA: 06 10 56 18 18 - efroger@savoie.fff.fr

Damien BILLIET - ETD 73 : 06 20 93 38 11 - dbilliet@savoie.fff.fr

Jean Marc GUICHARD - Représentant des éducateurs

Membres de la Commission Technique :

Samir ALKACHEV - Benjamin ALLART - Abdessalem ARAFA - Abdelouahab BOUHABILA - Guillaume BRANDELY - Christian BROCHE - Thomas COSTE - Hugo CURNARIE - Philippe DHERBEYS - Rafik ES SLASSI - Olivier FRESCHI - Cédric GAUTHIER - Malorie GUETAZ - Titouan HELOIRE - Rony IORI - Jimmy JUGLARET - Roger KAPUNDJU - Benoit LAGARDE - Bertrand LECONTE - Jean Christophe LECOQ - Nicolas PANTEGHINI - Alain PAWELEC - Morgane PELLEGRIN - Marc ROULET - Romain VERGER.

NOTE AUX CLUBS

Retrouver les procédures d'inscription sur le site du District de Savoie

Afin de gérer les formations au sein de votre club, vous trouverez le tableau récapitulatif des dates des formations sur le site du District (rubrique formation)

N'hésitez pas à contacter le secrétariat si besoin : district@savoie.fff.fr

Note aux clubs

Nous vous remercions d'inscrire au maximum 2 candidats par club et par formation

Objectifs de cette disposition :

- Chaque profil est différent dans son évolution, d'où la nécessité d'identifier des profils prioritaires sur l'instant T au sein du club.
 - Permettre à un maximum de club d'inscrire au moins un candidat sur chaque session.
 - Une des richesses de la formation est de collaborer avec des stagiaires venants d'autres structures.
- Eventuellement vous pouvez inscrire plus de deux candidats mais ils seront relayés sur liste d'attente.

Dans ce cas, merci de nous communiquer la priorité qui doit être respectée.

Merci de votre compréhension

PRIORITÉ AUX CANDIDATS SAVOYARDS SUR TOUTES LES FORMATIONS ET CERTIFICATIONS

RAPPEL : Pour les candidats possédant une LICENCE DIRIGEANT un certificat médical pour LA PRATIQUE D'ACTIVITE SPORTIVE est OBLIGATOIRE, effectivement ces licences ne couvrent pas la pratique du football.

Ce certificat doit être envoyé lors de l'inscription sur la boîte mail du District.



Foot SAVOIE



PV N° 728 du 9 juillet 2025

FORMATIONS 2025 – 2026

Inscription via Portailclubs

- Formation CFI Foot à 8 (U10 - U13) - limitée à 16 personnes

Dates : samedi 30 août 2025 et samedi 13 septembre 2025

Lieu : à définir

Coût : 120 €

Inscriptions reçues : 2

Candidats non prioritaires car hors département

Mohamed KHELOUFI - Mourad SHAIMI (SO PONT DE CHERUY CHAVANOZ 38)

- Formation CFI Foot réduit (U6 - U9) Foot réduit - limitée à 16 personnes

Dates : samedi 18 octobre 2025 et mercredi 5 novembre 2025

Lieu : à définir

Coût : 120 €

- Formation CFI « Gardien de but » Module découverte - limitée à 12 personnes

Dates : samedi 1er novembre 2025 et mardi 11 novembre 2025

Lieu : à définir

Coût : 120 €

- Attestation Fédérale « FUTNET » - limitée à 16 personnes

Dates : mercredi 10 décembre 2025

Lieu : à définir

Coût : 70 €

- Formation CFI Foot à 11 (U14 - U19) - limitée à 16 personnes

Dates : samedi 10 janvier 2026 et samedi 31 janvier 2026

Lieu : à définir

Coût : 120 €

- Formation CFI U10/U13 Mineurs Filles et Garçons - limitée à 16 personnes

Dates : vendredi 20 février 2026 et mardi 7 avril 2026

Lieu : à définir

Coût : 120 €

- Formation CFI Foot à 8 (U10 - U13) - limitée à 16 personnes

Dates : mercredi 4 mars 2026 et mercredi 18 mars 2026

Lieu : à définir

Coût : 120 €

- Formation CFI Séniors - limitée à 16 personnes



Foot SAVOIE



PV N° 728 du 9 juillet 2025

Dates : samedi 14 mars 2026 et samedi 4 avril 2026

Lieu : à définir

Coût : 120 €

- Formation CFI Foot réduit (U6 - U9) Foot réduit - limitée à 16 personnes

Dates : samedi 4 avril 2026 et mercredi 22 avril 2026

Lieu : à définir

Coût : 120 €

CERTIFICATIONS 2025 – 2026

Inscription via Portailclubs

Certification CFF2 - MAXIMUM 6 candidats

Date : jeudi 6 novembre 2025

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Certification CFF3 - MAXIMUM 4 candidats

Date : mardi 25 novembre 2025

Lieu : à définir

Coût : 70 €



Certification CFF2 - MAXIMUM 6 candidats

Date : mardi 5 mai 2026

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Certification CFF3 - MAXIMUM 4 candidats

Date : jeudi 21 mai 2026

Lieu : à définir

Coût : 70 €



Sérigraphie - Flocage - Broderie

346 Rue Aristide Bergès - ZI de Bissy - 73 000 CHAMBERY

tel. 04 79 25 62 71

mail. jpcreation@jpcreation.fr



COMMISSION DES ARBITRES

Président : Daniel DESMARIEUX 06 75 93 17 52

Vice – Président Jacky MESTACH : 06 15 20 07 75

RESPECTONS NOS ARBITRES
Sans arbitre pas de match

arbitres@savoie.fff.fr

Réunion CDA SAVOIE du -7 juillet 2025

La CDA

Présents : Mrs Daniel DESMARIEUX, Gérard SOTO, Alphonse LOMBARD,

Excusés : Mrs Evan BONTRON, Luc ALIX, Jacky MESTACH, Emmanuel BONTRON, Christophe DUPAYS,

COURRIERS, MAILS

Mail, Courrier Arbitre

-M. Benoit MISSON (BOZEL), réception de son dossier arbitre 2025/2026

-M. Bernard CAMUS (HAUTE TARENTOISE), réception de son dossier arbitre 2025/2026

-M. Robin VERDOYA (LA CHAMBOTTE), réception de son dossier arbitre 2025/2026

-M. Hugo POINTET (MERCURY), réception de son dossier arbitre 2025/2026

Mail, Courrier Observateur/Accompagnateur

-RAS

Mail, Courrier Club:

-RAS

Mail, Courrier CDA/LIGUE/ FFF :

-RAS

INFORMATION AUX CLUBS



**A l'attention des Présidents de club, Dirigeants, éducateurs,
Bien-sûr à tous les futurs candidats.**



Foot SAVOIE



PV N° 728 du 9 juillet 2025

Retrouvez ci-dessous les dates de la prochaine formation Initiale d'Arbitrage.

Elle se déroulera aux dates suivantes :

Du 18 octobre 2025 et dimanche 19 octobre 2025

(District de Football de SAVOIE et Stade à définir)

Et

Le samedi 25 octobre 2025 (séance 7 administrative et examen)

(District de Football de SAVOIE)

Clubs, les inscriptions s'effectueront en ligne directement sur le site Internet de la Ligue. Les clubs en situation d'infraction au statut d'arbitrage, sont donc invités à présenter des candidats (Bien-sûr selon vos possibilités)

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter l'IR2F : **04.72.15.30.21**

ou

formations@laurafoot.ff.fr

NOTE AUX CLUBS et ARBITRES

**DEMANDES DE LICENCES :
NOUVEAUTÉS 2025-2026**

DEMANDE DE LICENCE ARBITRE

Merci de faire au plus vite vos demandes « ARBITRE »

Pour la saison à venir 2025/2026

NOTE AUX ARBITRES



PIECE ADMINISTRATIVE

Les arbitres qui n'ont pas adresser un RIB la saison dernière 2024/2025

Au trésorier du District

Sont invités à fournir cette pièce administrative, pour la rentrée sportive de septembre 2025

Pour éventuellement des règlements de frais les concernant en cours de saison.

NOTE AUX ARBITRES et REFERENTS CLUBS en ARBITRAGE

DMA 2025/2026

Les examens médicaux peuvent être effectués à partir du **1^{er} avril** pour la saison suivante.

La modification la plus importante concerne les arbitres de **35 ans et plus** qui lors de leur visite chez le cardiologue tous les 5 ans n'auront plus un test d'effort systématique **mais devront avoir fait préalablement une prise de sang pour un bilan biologique.**

A cet effet, vous trouverez ci-joint une information de la Commission Régionale Médicale à diffuser aux arbitres.



Foot SAVOIE



PV N° 728 du 9 juillet 2025

Concernant les questionnaires médicaux type Qs sport, la direction médicale de la FFF nous a précisé que la validation juridique devait se faire uniquement par la demande de licence et validation ou non de la case avez-vous répondu non à toutes les questions, ceci étant à contrôler sur foot 2000.

DATES A RETENIR

Saison : 2025/2026

Lundi 18 aout : Reprise CD,CDA
Lundi 25 aout : Réunion CDA
Vendredi 29 aout : Assemblée Générale des clubs District de Football de SAVOIE à LAISSAUD
Lundi 01 septembre : Réunion CDA
Jeudi 04 septembre : Réunion Plénière de CDA
Samedi 06 septembre : Assemblée Générale des Arbitres (Test Physique et AG)
Lundi 08 septembre : Réunion CDA
Samedi 13 septembre : Regroupement des Observateurs , Accompagnateurs Arbitres (lieu à définir)
Lundi 15 septembre : Réunion CDA
Lundi 22 septembre : Réunion CDA
Lundi 29 septembre : Réunion CDA
Lundi 06 octobre : Réunion CDA
Lundi 13 octobre : Réunion CDA
Samedi 18 octobre : Formation FIA et rattrapage Test Physique
Dimanche 19 octobre : Formation FIA
Lundi 20 octobre : Réunion CDA
Samedi 25 octobre : Formation FIA , Examen
Lundi 27 octobre : Réunion CDA

Bonnes vacances à tous



TEAM



**PARTENAIRE DU DISTRICT DE SAVOIE DE FOOTBALL
SPONSOR DES COUPES DE SAVOIE**

UNE POLITIQUE 100 % CLUB, UNE SALLE D'EXPOSITION
LES PLUS GRANDES MARQUES, UNE EQUIPE A VOTRE DISPOSITION

450, Avenue de Chambéry—73230 ST ALBAN LEYSSE
Tél. : 06 76 65 08 70 - Email : fv@teamsport2000.fr

TEAM





COMMISSION DE DISCIPLINE

Président : Pascal ELHOMBRE 06 83 86 81 52

Réunion du lundi 7 juillet 2025

Présents : Pascal ELHOMBRE - Patrick GALLET – Sophie LEFEVRE

Présents non élus : Magali BERLIOZ - Pierrette CATANIA – Sandra FONTI – Mario LAURENCIN - Francis MOREL-BIRON

INFORMATION AUX CLUBS

Les procès-verbaux et relevés de décisions de la commission sont consultables en version intégrale sur FOOTCLUBS, onglet "organisation/procès-verbaux".

INFORMATION AUX ARBITRES

La commission de discipline déplore l'absence de l'arbitre à une convocation notamment lorsqu'il décide d'arrêter le match ou bien pour explications sur des faits graves.

POUR INFORMATION

Les sanctions prononcées seront consultables pour les clubs, sur FOOTCLUBS, et pour les licenciés, sur leur espace personnel « Mon espace FFF ».

La présente décision est susceptible de recours devant l'organe compétent (Ligue : sanction égale ou supérieure à un an, District : inférieure à un an) selon les dispositions de l'Article 3.1.1 du règlement disciplinaire dans un délai de 7 jours suivant sa notification, dans les conditions de forme prévues à l'Article 3.4.1. du Règlement disciplinaire annexé aux Règlements Généraux de la F.F.F.

Compte-tenu des impératifs liés au bon déroulement et à l'équité sportive, la Commission de Discipline décide de lever l'effet suspensif lié à un éventuel appel de cette sanction.

Le Président de la Commission de Discipline,
Pascal ELHOMBRE

La Secrétaire de la Commission de Discipline,
Pierrette CATANIA

IMPORTANT

La Commission de Discipline rappelle : les membres de la Commission faisant partie d'un club ne prennent pas part aux décisions concernant leur club et les clubs étant en compétition avec le club.

Il est possible de venir consulter des dossiers au District : prévenir avant le Président de la commission de discipline ou la Secrétaire de la commission de discipline. La Commission reste disponible le lundi entre 18h à 19h. Les dossiers sont consultables uniquement en présence d'une personne de la commission.



Foot SAVOIE



PV N° 728 du 9 juillet 2025

IMPORTANT : la commission rappelle que toute absence à une convocation, audition doit être OBLIGATOIREMENT justifiée au plus tard le lundi midi. UN JUSTIFICATIF = ATTESTATION. Sans véritable justificatif, la commission amendera 35€ par personne absente.

IMPORTANT : la commission insiste sur le point suivant : tout écrit à destination de la commission de discipline doit être envoyé par mail avec la messagerie du club et signé obligatoirement, pour les courriers, l'en tête du club est obligatoire.

IMPORTANT : la commission de discipline insiste sur le point suivant : tout club demandant le report d'une audition, d'une convocation sera systématiquement refusé. Une dérogation peut être octroyée en cas de force majeure.

POUR RAPPEL

Toutes les convocations, suspension à titre à conservatoire, compte rendu sont envoyés par Notifoot. Ces documents sont à lire par les clubs sur la messagerie officielle du club. Les présidents des clubs sont systématiquement conviés en cas d'audition ou de convocation, étant considérés comme ayant droit.

POUR INFORMATION

Vous trouverez après chaque réunion de la Commission de Discipline, un tableau faisant apparaître les suspensions fermes prononcées.

Dans ce tableau, n'apparaît pas l'identité des personnes sanctionnées, afin de ne pas être en désaccord avec la

Commission de Discipline du 7 juillet 2025 - Extraction des sanctions suspensions fermes						
Date réunion	Compétition	Rôle	Nom de club	Date match	Libellé décision	Date d'effet
07/07/2025	D2	Joueur	A.S. D'UGINE	27/04/2025	15 mois fermes dont Auto	28/04/2025





ANNEXES

- Amendes administratives
- Information **Pass'Sport** pour la saison 2025-2026

